

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 25 avril, le Conseil Municipal de Normanville dûment convoqué le 16 avril, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Normanville sous la Présidence de Monsieur Philippe VIVIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Monsieur Philippe VIVIER
Monsieur Arnaud MABIRE
Madame Viviane HUYGHE
Madame Claudine COUVRAT
Monsieur Jean-Pierre COLLAS
Madame Michèle LE ROUX
Madame Maryvonne DIVETOT
Madame Anne HEURTAUX
Madame Renée Paule SERVEAUX
Madame Nicole CAMILLERI
Monsieur Sébastien GEORGES

ETAIENT ABSENTS EXCUSES

Monsieur Patrick LECLERC
Monsieur Laurent ROUSSEL

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents ou représentés : 11
Nombre de membres votants : 11

oOo≈

La séance est ouverte à 20 h 30

APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Les comptes rendus du 14 et 28 mars 2019 sont adoptés à l'unanimité.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Kiosque

Début du projet en avril et fin prévue pour le 21 juin 2019 - 9 semaines de chantier

Pont de l'Iton

Les travaux devraient être réalisés sur la période de juillet à octobre 2019

DELIBERATIONS

► DB2019.027 Vidéo protection

Les membres du Conseil Municipal donnent un avis favorable aux devis :

- DIGITAL EQUIPEMENT du 2 juillet 2018.
 - Montant HT : 11 194,00 €
 - Montant TTC : 13 432,80 €
- TEAM RESEAUX du 8 mars 2019.
 - Montant HT : 5 460,92 €
 - Montant TTC : 6 553,10 €

Montant total de l'investissement :

- **Montant HT : 16 654,92 €**
- **Montant TTC : 19 985,90 €**
- Sollicitent une subvention auprès :
 - D'Evreux Portes de Normandie au titre des Fonds de concours

► DB2019.028 Stores Ecole Primaire

Les membres du Conseil Municipal donnent un avis favorable au devis :

- METALLERIE LEBAILLY
 - Montant HT : 2 015,00 €
 - Montant TTC : 2 418,00 €
- Sollicitent une subvention auprès :
 - D'Evreux Portes de Normandie au titre des Fonds de concours

► DB2019.032 Toiture Préau Groupe Scolaire

Les membres du Conseil Municipal donnent un avis favorable au devis :

- AGL COUVERTURE n°001059001059
 - Montant HT : 11 694,00 €
 - Montant TTC : 14 032,80 €
- Sollicitent une subvention auprès :
 - D'Evreux Portes de Normandie au titre des Fonds de concours

► **DB2019.033 Projet Informatique**

Les objectifs de ce projet sont :

- Découvrir l'informatique,
- Acquérir de nouvelles maîtrises des outils,
- S'approprier les outils actuels de production d'écrit et découvrir le monde autrement.

Pour ce projet, il convient d'acquérir du matériel informatique d'un montant de 21 498 €uros HT, selon la fiche financière prévisionnelle ci-dessous :

Fiche financière prévisionnelle

Nombre de classe	Nombre de Laptop/classe			Nombre de tablette/classe	Total tablettes	Tablette en partage
5	3			3	15	5
Materiel	Nombre	P.U. HT	Montant HT	Montant TTC		
Laptops 15"	15	500,00 €	7 500,00 €	9 000,00 €		
Tablette hybride	20	258,00 €	5 160,00 €	6 192,00 €		
housse laptop	15	42,00 €	630,00 €	756,00 €		
Souris	15	21,00 €	315,00 €	378,00 €		
housse tablette	15	17,00 €	255,00 €	306,00 €		
Imprimante	5	125,00 €	625,00 €	750,00 €		
Valise	2	834,00 €	1 668,00 €	2 001,60 €		
Total materiel			16 153,00 €	19 383,60 €		
Logiciel						
logiciel gestion classe & ent	35	42,00 €	1 470,00 €	1 764,00 €		
Suite bureautique	35	25,00 €	875,00 €	1 050,00 €		
Total logiciel			2 345,00 €	2 814,00 €		
Prestation de service	3	1 000,00 €	3 000,00 €	3 600,00 €		
Total projet		2 864,00 €	21 498,00 €	25 797,60 €		

Les membres du Conseil Municipal :

- Acceptent de répondre à l'appel à projets « Ecoles numériques innovantes et ruralité »,
- Valident la fiche financière prévisionnelle,
- Donnent pouvoir à Monsieur le Maire de signer les documents nécessaires pour la mise en place de ce projet.

- Acceptent à l'unanimité le plan de financement suivant :

Coût du projet : 21 498 €uros HT

Financement Prévisionnel	Taux	Montant HT
Evreux Portes de Normandie	50 %	10 749 €
Fonds de concours		
Commune de Normanville	50 %	10 749 €

► **DB2019.034 Résiliation partielle Bail à Ferme & Bail de Chasse- Messieurs COLLAS Jean-Pierre et Philippe**

Suite à la cession gratuite entre la SECOMILE et la Commune de Normanville du 27 décembre 2018, des parcelles suivantes :

SECTION	N°	ADRESSE	SURFACE
B	458	« Les Friches Maubert »	00ha 00a 85ca
B	460	« Les Friches Maubert »	00ha 00a 04ca
B	461	« Les Friches Maubert »	00ha 07a 13ca
B	463	« Les Friches Maubert »	00ha 03a 02ca
B	464	« Les Friches Maubert »	00ha 00a 49ca

Soit un total de 00ha 11a 53ca

Les membres du Conseil Municipal donnent pouvoir à Monsieur le Maire pour conclure une résiliation du Bail à Ferme et du Bail à Chasse des parcelles précitées et l'autorise à signer tout document relatif à cette résiliation.

► **DB2019.035 - MMA Chèque SG – Dégâts des eaux Mairie.**

Le Conseil Municipal accepte l'encaissement du chèque de MMA pour un montant de 263,52 € - Sinistre dégâts des eaux WC Mairie du 7 octobre 2016.

► **DB2019.036 - EPN – Convention pour l'entretien, le contrôle des appareils publics de lutte contre l'incendie situés sur le Domaine Public de la Commune**

Dans le cadre du Service Commun d'Evreux Portes de Normandie, une consultation a été proposée aux communes membres.

De cette consultation, le choix d'une participation forfaitaire annuelle comprenant 1/3 des vérifications des PEI + 1 étude par an a été retenue

- Coût : 139 € par hydrant et par an pour 1/3 du parc.

Le Conseil Municipal accepte ce scénario et donne pouvoir à Monsieur Maire pour signer la convention.

► **DB2019.037 - Compétences d'Evreux Portes de Normandie**

Proposition d'évolution au 1^{er} septembre 2019 avec la signature et le pilotage du Contrat Local de Santé d'Agglomération
Avis du Conseil municipal

Confrontée comme de nombreux territoires à l'érosion de l'offre de soins, l'agglomération souhaite élaborer une stratégie santé à l'échelle intercommunale.

Pour ce faire, le Conseil communautaire propose, par délibération du 3 avril 2019, qu'EPN exerce, à compter du 1^{er} septembre 2019, une nouvelle compétence facultative relative à la santé qui comprend trois volets distincts :

1. Les actions de prévention et promotion de la santé :

Il est proposé qu'EPN signe le Contrat Local de Santé d'Agglomération (CLS) avec l'Agence Régionale de Santé et assure le pilotage de ce contrat afin d'intégrer pour la période 2020-2022 les actions de prévention répondant aux thématiques prioritaires.

Ces actions ont pour objectif d'accompagner les populations dans l'adoption de comportements favorables à leur santé et ce avant l'apparition de problématiques de santé. Elles concernent par exemple : l'alimentation, l'activité physique, la consommation d'alcool, de tabac, le sommeil, la sexualité, le dépistage des cancers...

Dans ce CLS, **la mise en œuvre concrète des actions reste de la responsabilité des porteurs de projets identifiés** et ce sur un territoire bien défini. EPN joue à ce titre un rôle de chef d'orchestre de la démarche globale. Par ailleurs, **les communes restent libres de développer des actions non inscrites dans ce CLS**. Ce contrat n'a pas vocation à être exhaustif.

2. Les actions encourageant et favorisant l'accueil de stagiaires et futurs professionnels

Il est proposé qu'EPN encourage et facilite la venue de stagiaires et futurs professionnels médicaux et paramédicaux sur son territoire et mette en œuvre les actions de communication ayant pour objectif de promouvoir la qualité de vie sur le territoire.

Ces réponses pourront notamment recouvrir les besoins suivants :

- La recherche de lieux de stage ;
- La recherche d'un logement ;
- L'aide au paiement d'un loyer durant la durée du stage ;
- L'aide au déménagement et à l'installation dans le logement (acquisition d'un forfait internet)
- L'abonnement aux transports en commun locaux ou solutions de covoiturage pour faciliter la venue sur le territoire et le déplacement en son sein.

3. Les actions de développement de l'économie locale en matière de santé

Faisant écho à la compétence d'EPN en matière de développement économique, la compétence santé d'agglomération pourra intégrer un volet permettant le soutien aux entreprises locales et pépinières d'entreprises répondant aux enjeux de santé du territoire.

Les communes membres d'EPN ont 3 mois pour se prononcer sur cette proposition, à compter de la date de notification de la délibération du Conseil communautaire. A défaut d'avis rendu dans ce délai, celui-ci est réputé favorable.

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **EMET un avis favorable** sur la prise de compétence facultative « santé » par EPN, à compter du 1^{er} septembre 2019 :
 - en matière d'action de prévention et promotion de la santé en tant que signataire et pilote du Contrat Local de Santé d'agglomération,
 - en matière d'actions encourageant et favorisant l'accueil de stagiaires et futurs professionnels de santé
 - en matière d'actions de développement de l'économie locale en matière de santé.

► **DB2019.038 - Régularisation Cotisation URSSAF – Arnaud MABIRE**

Le Conseil Municipal accepte l'encaissement du chèque d'Arnaud MABIRE pour un montant de 845 €uros - Régularisation cotisations 2017-2018 URSSAF ELU.

► DB2019.039 – DMI – Modification Budget Primitif 2019

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 61521 : Entretien de terrains	14 179,00 €	
D 615221 : Bâtiments publics	27 018,00 €	
D 615232 : Réseaux	15 000,00 €	
D 6156 : Maintenance	5 000,00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	61 197,00 €	
D 022 : Dépenses imprévues Fonct	20 000,00 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	20 000,00 €	
D 023 : Virement section investissement	57 621,00 €	
TOTAL D 023 : Virement à la sect^e d'investis.	57 621,00 €	
D 2121 : ARBORETUM	10 000,00 €	
D 21311 : MAIRIE	17 301,00 €	
D 21318 : TERRAIN DE FOOTBALL	15 000,00 €	
D 2135 : TERRAIN DE FOOTBALL	7 500,00 €	
D 2158 : TERRAIN DE SPORT (TENNIS)	5 820,00 €	
D 2183 : MAIRIE	2 000,00 €	
TOTAL D 21 : Immobilisations enposables	57 621,00 €	
R 002 : Excédent antérieur reporté Fonct	182 931,00 €	
TOTAL R 002 : Excédent antérieur reporté Fonct	182 931,00 €	
R 021 : Virement de la section de fonct	57 621,00 €	
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.	57 621,00 €	
R 74741 : Particip. des communes du GFP		12 500,00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations		12 500,00 €

Les membres du Conseil Municipal approuvent cette décision budgétaire modificative.

COMPTE-RENDU

Commission 1	ATTRACTIVITE
Commission 2	EAU
Commission 3	EQUILIBRE TERRITORIAL
Commission 4	VOIRIE/GESTION DES DECHETS
Commission 5	FINANCES

- EPN – Compte rendu 3^{ème} Commission du 19 Mars 2019,
- EPN - Convocation et ordre du jour Conseil du 3 avril 2019,
- EPN - Rapport de présentation du Budget Primitif 2019 le 3 avril 2019,
- EPN - Règlement Plan Vélo,
- EPN Convocation 5^{ème} Commission le 25 mars 19,
- DDTM courrier fin ADAP aux élus,
- EPN Compte-rendu 3^{ème} Commission du 19 Mars 2019,
- EPN Relevé de décisions de la 1^{ère} Commission du 21 mars 19,
- EPN - invitation officielle séance plénière CLSPD Evreux CISPDP EPN,